



Saint Pierre du Mont, le 1 juillet 2020

Objet : recherche de lieux de stage

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que votre candidature a été retenue pour la formation du CAP AEPE (Accompagnant Educatif Petite Enfance).

Dans le cadre de cette formation et pour valider le CAP, des stages en milieux professionnels sont obligatoires dans différentes structures accueillant les jeunes enfants de 2 mois ½ à six ans ainsi que chez une assistante maternelle agréée.

En effet, il serait souhaitable de prospecter dès maintenant et d'obtenir des accords écrits si possible. Les périodes de stages sont les suivantes :

➤ 12 semaines en structures collectives : crèche, écoles maternelles, halte-garderie, centre de loisirs, Maison d'Assistantes Maternelles MAM, multi-accueil

- Du 9/11/2020 au 18/12/2020
- Du 22/02/2020 au 3/04/2021
- Du 8/02/2021 au 20/03/2021 pour les centres de loisirs uniquement

➤ 4 semaines en accueil familial au domicile des assistantes maternelles (AMA) : (conditions pour vous accueillir : assistante maternelle agréée depuis 5 ans au moins ayant validé l'épreuve EP1 du CAP Petite Enfance)

- 1 semaine du 21/09/2020 au 25/09/2020`
- les mercredi 30 septembre, 2 octobre, 7 octobre, 14 octobre, 4 novembre, 6 janvier, 13 janvier, 20 janvier 2021
- les vendredi 9 octobre, 16 octobre, 6 novembre, 8 janvier, 15 janvier, 22 janvier 2021

Pour vous aider dans votre recherche, je vous propose de consulter la liste des AMA sur le site du conseil départemental des Landes ou de vous rendre dans les mairies ou dans les RAM (relais assistantes maternelles) de vos communes de proximité.

Nous insistons sur ce travail de prospection dès maintenant car les stages sont difficiles à trouver après la rentrée, et cela conditionne la validation du CAP.

Au vu du contexte sanitaire que nous venons de traverser, je reste exceptionnellement joignable par téléphone jusqu'au 31 juillet pour répondre à vos questions sur les stages.  
0687270625

Le professeur principal  
Mme HICAUBE